

CAP AGENT Accompagnant au Grand Age

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le jeune titulaire du CAP 2AGA est un professionnel qualifié qui exerce au sein :

- des structures sociales et médico-sociales accueillant des personnes âgées

Il accompagne la personne âgée dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne.

Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

En fin de formation, le jeune sera capable de :

- Assurer des activités de services et d'entretien dans l'environnement collectif de la personne (mise en place et service des repas, remise en état des matériels, entretien du linge)
- Assurer la promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé en structure sociale et médico-sociale (promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, entretien et personnalisation de la sphère privée).
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident et s'informer.



Collège
Lycée Technologique et Professionnel
Centre de Formation Professionnelle
Unité de Formation par Apprentissage
13, avenue de Reims - 02200 Soissons

St Vincent
de Paul
SOISSONS

CAP Agent Accompagnant au Grand Age

**DURÉE DE
FORMATION**
2 années



RECRUTEMENT

Après la classe de 3e, de section SEGPA, 3e Prépa Métiers.

QUALITÉS REQUISES

Le jeune doit faire preuve :

- D'organisation et d'adaptation dans son travail
- D'initiative dans le cadre des activités professionnelles courantes
- D'une bonne capacité de communication face à la diversité des publics rencontrés.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Enseignement général : Français, Histoire-géographie, Mathématiques, Sciences- physiques, Langue vivante, Arts appliqués, Education physique et sportive

Enseignement professionnel : , Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne (Pôle 1) Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé (Pôle 2) Savoirs associés, Co-intervention, Chef d'œuvre,.....

EXAMEN

En CCF (Contrôles en Cours de Formation), permettent de vérifier les compétences professionnelles.

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

14 semaines de PFMP sont à effectuer dans les établissements et/ou structures sociales ou médico – sociales accueillant des personnes âgées (EHPAD, foyers résidences, foyers logements, résidences séniors)

Ces périodes sont des phases déterminantes de la formation car elles permettent d'acquérir des compétences, de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité pour le futur professionnel.

ET APRÈS LE CAP ?

Poursuite d'étude :

- MC Aide à domicile(certificat de spécialisation)
- BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne)
- CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) ou tout autre CAP

Insertion professionnelle

Email : stvincentdepaul.soissons@ac-amiens.fr

Site internet : www.stvincentdepaulsoissons.org

Facebook : www.facebook.com/svpsoissons

www.facebook.com/secteursantesocial

Tél : 03.23.59.96.30